

Prépa Conseil d'école du jeudi 24 juin 2022

Présents :

Parents d'élèves : Mmes MARECHAUX, ROSIERE, RENOUX, VOISIN, M. BOUTHONNIER

Enseignants : M DUBOIS (Directeur), Mme DEPREURAND, Mme DUBOIS, Mme BARETE, Mme CHARRIER, Mme GOUADON, Mme LAVARENNE, M. GIRAULDON, M. MONTEIL, Mme BOUARD

RASED :

Mairie : Mme LEGER,
DDEN Mr BEAUVILLAIN

Excusé : Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme PASCAUD, Mme PERSYN, RASED, M. LEGER (périscolaire)

Ordre du jour :

Bilan de l'année écoulée

- Les effectifs sont stables sur l'année : 199 élèves

Tous les élèves de CM2 passent en 6^{ème} Nous avons proposé 1 maintien en CP qui change d'école et 1 en CE1, en accord avec les familles et l'inspection.

- Un stage de Réussite organisé pendant les vacances de printemps a permis l'accueil de 5 élèves de CM1 et CM2. Une semaine fin août est proposée par M Girauldon. Les documents ont été distribués aux enfants.

- Les mesures sanitaires ont été fortement allégées (masques, gel, nettoyages systématiques des mains) et nous n'avons eu que 2 cas en cette dernière partie d'année. Le passage aux toilettes est devenu une habitude pour les enfants. L'employée municipale préposée au nettoyage régulier des sanitaires n'est plus présente.

- Le dispositif «conseil école/collège » s'est réuni une fois en début d'année puis encore mardi prochain. Il se réunira en début d'année prochaine pour le suivi des élèves et l'élaboration de projets communs entre classes (EDD, sport, Maths, Lecture...). Des rencontres ont eu lieu entre la principale adjointe et les enseignants de cm2, les 13 et 20 juin, entre les cm2 et une classe de 6^{ème} lors de la visite du collège. Une présentation a été faite à l'école par M. Redor, le principal.

Mme Jamet, professeure d'Allemand est venue faire une initiation pour tenter de gonfler l'effectif des germanophiles.

Mme Maret, infirmière scolaire du collège intervient demain 24 juin avec les cm2 au sujet de l'éducation à la vie affective et pour parler de la puberté.

- Liaison GS CP : le 28 juin, les GS viennent à l'école.

- Projets de l'année cf fiche récap en annexe

- Les classes découvertes
- 2 Webradios : 3 février et 4 juillet
- Différents concours ont été tentés : kangourou, champions de la lecture, AMOPA
- Diverses interventions : sportives pour les grands: ping-pong en collaboration avec le club local, football idem ; Roller avec l'animateur de la pause méridienne (ex champion de roller) et scientifique pour certains cycles 2 (association Longitude 181)
- Les permis piétons et internet des ce2 et cm2 n'ont pas été réalisés cette année.
- Quelques classes ont pu se rendre à la piscine pour 8 séances, mais en début d'année en raison du covid, cela a été fortement perturbé d'autres.
- Les chorales ont eu lieu 14 et 17 juin en présentiel et le spectacle a été de qualité. Sonorisé par

Charles Chesneau.

- Les photos de classes et individuelles ont été réalisées par le même photographe.
- Le dispositif Ecole et Cinéma a eu lieu pour 2 dernières séances avec une grosse perturbation pour les cycles 2 qui ont vu leur 2^{ème} représentation oubliée.
- L'association des parents d'élèves Descartes et Cie, organisera le 1er juillet son goûter traditionnel avec remise des calculettes pour les cm2.
- Nous profiterons de ce moment pour dire au revoir à nos cm2 et leur offrir le livre des fables de La Fontaine illustré, à l'instar de tous les cm2 de France (opération « un livre pour les vacances ».)
- Tous ces projets ont été subventionnés par la municipalité, la CCTVI, la coopérative scolaire, et Descartes et Cie que nous remercions tous vivement.
- L'école tient également à remercier chaleureusement les personnes qui se sont rendues disponibles pour accompagner, parfois plusieurs fois, les classes lors des différents déplacements ou activités. Sans elles, de nombreux projets n'auraient pas pu voir le jour ;

Rentrée prochaine

- Jeudi 1er/09/22 pour tous les enfants. Mardi 30 et Mercredi 31 août pour les enseignants

Les horaires pour la rentrée ne changent pas.

- Mouvement du personnel :

-M. Girauldon reste sur la classe ULIS qui accueillera 12 élèves.

-Il y a une ouverture de classe et le poste échoit à Mme Frappart.

-Notre ZIL change également : Mme Diana Saussé a hérité du poste.

-Le personnel enseignant pour la rentrée 2022-2023:

Corinne BOUARD: Dominique DUBOIS: Adeline GOUADON: Marie FRAPPART: Emilie BARETE :
Julien MONTEIL: Muriel DEPRE DURAND: Marine CHARRIER: Vincent DUBOIS/Edith LAVARENNE :
Laurent GIRAULDON : ULIS Diana SAUSSE : ZIL

Rased : Mme MADAMET Anaïs (psychologue) et BARNOUX Laurence E

- Les classes ne sont pas encore déterminées car il nous manque encore les notifications des enfants du dispositif ULIS à répartir.
- Aménagement des locaux :
La salle informatique sera réaménagée en classe ordinaire et 5 à 6 ordis fixes seront mis en BCD
- Mr DUBOIS, avec un passage à 10 classes, reste déchargé 2 jours par semaine : le jeudi et le vendredi, par Mme Lavarenne.
- Suivi des effectifs prévus à ce jour : cf fiche

39 cm2 passent au collège, 2 enfants quittent l'école pour cause de déménagement.

43 cp montent de la maternelle + 3 autres + 2cm2, 1 ce2 et 1 cm1

44CP, 38CE1, 40 CE2, 35 CM1, 41 CM2 : soit 198 (22 de moyenne) + ULIS 12 = 210

Répartition possible Au moins 1 cours simple pour chaque niveau, 2 au CP et 2 ou 3 cours doubles selon la répartition qui sera retenue. La répartition se fait au sein de l'équipe pédagogique. Elle est susceptible d'évoluer d'ici à la rentrée en raison d'emménagements éventuels pendant l'été. Les classes seront donc affichées le jour de la prérentrée des enseignants.

- La liste des fournitures scolaires est publiée sur le site de l'école. Elle a été communiquée en papier à tous les nouveaux parents et pourra être donnée à ceux qui en feront une demande.
- L'accueil des futurs parents aura lieu samedi 2 juillet à 11h.

Projets pour l'année prochaine connus à ce jour :

- Chorales : dates à préciser
- Piscine à Monts pour 7 classes (pas les cm2)
- Conseil des jeunes en collaboration avec mairie
- école et cinéma

Relations avec la mairie - Travaux à envisager

- Budget : les projets de classe doivent être donnés en octobre à la mairie, avec les objectifs.
 - L'école souhaite remercier et souligner la réactivité des services techniques concernant les petits problèmes ou simples demandes pour les travaux réalisés.
 - Le ménage : quelques petits soucis avec des produits utilisés pour nettoyer les tableaux et tables, ainsi qu'avec l'efficacité. Les sanitaires sont malodorants dès le matin, peut-être y-a-t-il besoin de faire un nettoyage de la tuyauterie ? La mairie vient d'ouvrir un appel d'offre afin de changer d'entreprise et peut-être d'améliorer les conditions de nettoyage. Le directeur demande à consulter cet appel d'offre afin de voir quels sont les critères et si cela correspond à nos besoins. Mais, cela n'est pas possible.
 - L'équipement informatique : avec la fibre l'utilisation des ordinateurs devrait être optimisée ; l'installation de celle-ci est à l'étude d'une façon globale avec le service de téléphonie. Les travaux ont été faits sur le réseau, des réparations faites sur des portables. Le renouvellement prévu écarte tout portable pour revenir à des PC fixes. 1 nouveau est prévu pour la classe supplémentaire. Il existe une possibilité d'envisager un ou plusieurs TBI. Il est donc demandé à l'école de faire sa demande. Il se peut que des subventions soient de mise. Un modèle de chez Manutan sera proposé par l'école: **Pack complet TBI i3board 87" triptyque ajustable en hauteur (4 198,80 €)**
 - Les vidéoprojecteurs : celui de Mme Charrier est très mal en point, quasiment inutilisable. Un modèle devait arriver en mars mais il s'avère que ce vidéoprojecteur n'avait pas été commandé ; Mme Charrier va devoir attendre encore. Celui de la salle polyvalente fatigue au bout de 30 minutes, il est donc inutilisable. Comme l'école le signale chaque année, il paraît nécessaire de prévoir à l'avance du matériel pour l'école, d'avoir une vision pluriannuelle. → l'école regrette de devoir encore attendre car ses demandes concernant le matériel ne semblent pas exorbitantes et visent toujours à assurer un enseignement de qualité. Or, il arrive, du fait de pannes, que les enseignants soient dépourvus de vidéoprojecteur ou d'ordinateur pendant quelques semaines, voire quelques mois, ce qui les oblige à réadapter leurs pratiques.
 - L'équipement mobilier : La commande de meubles faite en mars par l'école n'a pas été réalisée. Il faut également envisager meubles et travaux pour accueillir la nouvelle classe de 25 dans la salle n°5 (info). (Le budget pour cette nouvelle classe a été voté : un ordinateur fixe, un tableau, un bureau, des étagères)
 - Une réunion a eu lieu la semaine dernière pour faire un petit point à ce sujet. La salle informatique sera réorganisée, 4 ou 5 PC vont en BCD avec une table/support. Un inventaire des tables et chaises a été fait par les services techniques pour déterminer les besoins effectifs. Les enseignants sont en train de faire de même en fonction de leur nombre d'élèves de l'an prochain afin de déterminer les besoins et les communiquer à la mairie au plus vite.
 - Travaux d'ensemble :
 - Réorganisation de la 10ème classe
 - La pose d'une clôture en bas de l'école (demandée pour sécuriser cette partie de la cour, en pente, au regard de certains enfants en situation de handicap qui pourraient s'y retrouver en danger) va être possible (réception du matériel).
 - Crédits scolaires inchangés : 56 euros par enfant pour les fournitures de classes/ 28€ pour les projets pédagogiques ; il est demandé de prévoir quelque chose pour la classe supplémentaire.
 - Le nouveau photocopieur est plus lent que le précédent et limité à 9000 page par classe. Question est posée à la mairie sur la raison de cette limitation. En fait, l'école ne sera pas limitée en photocopies ; il suffira d'avertir la mairie dès que nos compteurs seront bloqués. Ils sont réglés selon une estimation faite en mairie sur la base des dernières années.
 - Mise à disposition de personnel: Martine, partie en retraite, ne sera pas remplacée. Une demande de Service civique faite à l'école en cours d'année, est en attente de réponse administrative. Mme Léger informe l'école que si elle souhaite communiquer quelque information, il y a possibilité de le faire sur la Gazette ou le site Facebook de la mairie.
 - Intervenant musique : Philippe Sècheppet également parti en retraite, c'est Mme Jodie SKRZYNIARZ l'a remplacé depuis fin février. Elle est de très bon contact avec les enfants, s'est intégrée rapidement et activement, s'est investie fortement dans certains projets (composition d'un

morceau, proposition de chansons, accompagnement). Toutefois, les possibilités d'accompagnement des chansons de la chorale sont réduites par rapport au projet engagé et traditionnel de l'école. Elle ne joue pas de piano et peut accompagner à la guitare certains morceaux. Que pouvons-nous envisager pour l'an prochain? Son contrat est-il reconduit ?

- o Question d'une enseignante : des enfants Ukrainiens sont-ils susceptibles d'arriver à l'école ? Des familles sont en effet installées sur Azay le Rideau mais aucune démarche n'a été faite de la part des parents. Mme LEGER se renseigne ; nous attendons les nouvelles.

Questions des parents *relevant de la compétence du conseil d'école*

Ecole

Le mot anonyme faisant part de lourdes critiques envers notre école ne peut être débattu en Conseil d'école qui n'est pas le lieu pour cela. L'inspection de la circonscription à qui l'école en a fait part pour être au plus près du cadre institutionnel est aussi formelle que nous. Il convient donc de rappeler le cadre à respecter en cas de souci, de désaccord ou de malentendu : la première étape est la discussion avec l'enseignant concerné. Puis avec la direction si la réponse apportée ne convient pas. Enfin, il est indiqué d'informer ou de saisir les services de l'IEN de la circonscription en cas d'impossibilité à résoudre le problème. Une équipe éducative est alors diligentée ou chaque partie dispose de son temps de parole pour argumenter sa position.

Il est à déplorer, de façon générale, l'augmentation flagrante des cas de remise en cause de l'institution, de la profession et le sentiment que l'école est devenue pour certains un produit de consommation comme un autre pour lequel on s'adjuge un droit de critiquer parfois violemment, dénigrer, choisir.

Mairie

Mot pour la cantine : la personne mécontente doit prendre contact avec la mairie. En attendant, la réclamation étant anonyme la municipalité ne peut pas résoudre le problème.

Remerciements

Une famille remercie l'enseignante de CM1 pour le voyage effectué à Paris.

Clôture du Conseil d'Ecole à 20h19.

Vu, les secrétaires de séance

Mme Gouadon

Vu, le directeur

Vincent Dubois